

Questions orales

Nous sommes bien engagés dans ce processus et espérons avoir quelque chose à annoncer aussi rapidement que possible pour que les producteurs sachent que l'aide est en route. Elle leur sera utile au moment où ils auront à honorer leurs engagements financiers cet automne.

Je devrais ajouter que nous prévoyons déboursier un très fort montant au titre de l'assurance-récolte, près d'un milliard probablement. Certains paiements seront en outre offerts aux producteurs de l'Ouest en vertu du programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest.

M. Broadbent: Quel est le total, Michael? À combien tout cela s'élève-t-il?

M. Mayer: Nous étudions ce que nous pouvons faire pour les autres régions, en particulier l'Ontario, qui ont souffert elles aussi cet été d'une mauvaise production.

M. le Président: Je donne la parole à la députée de Hamilton-Est qui posera la dernière question.

* * *

LA SANTÉ**LES HÉMOPHILES ATTEINTS DU VIRUS DU SIDA**

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social. Il y a six semaines, le ministre a rencontré les représentants de la Société canadienne de l'hémophilie pour discuter de la proposition de celle-ci visant à établir un ensemble de compensations destiné à aider les 1 000 hémophiles canadiens qui ont eu un test positif au virus du SIDA. Étant donné que nous attendons le déclenchement des élections très prochainement, probablement dans l'heure ou les minutes qui viennent...

Des voix: Oh, oh!

Mme Copps: ... je voudrais demander au ministre s'il pourrait...

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Vous avez deux jours de retard.

M. le Président: La parole est à la députée.

Mme Copps: Merci, monsieur le Président. Je voudrais demander au ministre s'il s'engagera aujourd'hui à la Chambre avant la dissolution de celle-ci à accorder un ensemble de compensations aux hémophiles qui ont contracté le virus du SIDA à cause des réserves de sang infectées du gouvernement.

M. Tobin: C'est une question grave qui demande une réponse appropriée.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en ce qui concerne le préambule de la députée, si quitter les navires lui est familier

et si elle connaît des histoires sur les gens qui quittent les navires, c'est naturellement ce qui va lui arriver bientôt.

Je me suis entretenu le 15 août avec les représentants de la Société de l'hémophilie. Ce n'était pas la première fois. Ils nous ont fait une proposition, mais je ne vais faire aucune déclaration aujourd'hui ni les jours prochains.

M. le Président: Une brève question supplémentaire. La parole est à la députée d'Hamilton-Est.

LE STOCK DE SANG—L'INDEMNISATION

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, nous sommes aux prises avec une tragédie nationale. Tragédie nationale car 50 p. 100 des hémophiles ont reçu le virus du SIDA parce que le stock de sang géré par le gouvernement était contaminé. Je ne demande pas au ministre de nous annoncer aujourd'hui un budget chiffré en dollars. Ce que je lui demande, c'est de se prononcer en faveur de l'indemnisation des 50 p. 100 de nos hémophiles qui craignent pour l'avenir parce qu'ils ont le virus du SIDA. Est-ce que le ministre veut s'engager aujourd'hui à indemniser ces gens?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ce qu'il faudrait mentionner à la Chambre et aux représentants de la Société de l'hémophilie—la première chose qu'il y a lieu de dire je pense—c'est que certaines déclarations de la députée répondent sans doute plus à des considérations de politique qu'à des raisons de santé.

M. Tobin: Allons donc, Jake!

Mme Copps: Rasseyez-vous!

M. Epp (Provencher): J'en suis convaincu parce que lorsque la députée essaie de convaincre le gouvernement d'irresponsabilité, elle fait fausse route. Il s'agit d'une situation internationale. Jusqu'à l'automne de 1985, les produits du sang ne subissaient pas de traitement thermique, et pas seulement au Canada d'ailleurs, puisque c'est ainsi qu'a éclaté la question du SIDA. Notre gouvernement a alors insisté pour que tous les produits subissent un traitement thermique. Même aujourd'hui, on discute dans les milieux médicaux sur la question de savoir s'il ne faudrait pas abandonner un procédé de traitement thermique pour en adopter un autre.

Deuxièmement, les produits du sang arrivant au Canada, ou les produits canadiens, relèvent du Comité canadien du sang, qui est composé de représentants fédéraux et provinciaux...

Mme Copps: Sous votre égide.

M. Epp (Provencher): ... nommés tant par les gouvernements provinciaux que par le gouvernement fédéral. Donc, notre gouvernement a agi aussitôt sinon plus tôt que les autres pays.

Pour ce qui est du principe de l'indemnisation, comme je l'ai dit dans ma première réponse d'aujourd'hui, je ne puis m'engager en ce moment.